

Chroniques



3

Dieuzois

à la source du pays du Saulnois

Bulletin municipal • n°78



Des projets
par nature

Dieuze



Le mot du maire

Jérôme LANG



CHERS DIEUZOISES ET DIEUZOIS

Après un été quelque peu compliqué et une arrière-saison agréable, tant du point de vue météorologique que sur le plan sanitaire, le rythme de nos vies s'était à nouveau accéléré nous permettant de retrouver une activité pratiquement normale.

Nous ne pouvions que nous en réjouir !

Malheureusement, l'épidémie gagne à nouveau du terrain. Je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner ! La fin de cette pandémie passera par une immunité collective et le respect des gestes barrières.

Mon équipe et moi-même, avons le regret de constater également le retour des incivilités, des dégradations de biens publics, mais aussi celui des déchets laissés aux quatre coins de notre ville. Je trouve regrettable d'être obligé d'engager des frais et de monopoliser des agents communaux pour réparer l'irrespect de quelques administrés. Je préférerais consacrer cette énergie et ces fonds à l'embellissement et à la redynamisation de notre cité. Il en va, là aussi, de la responsabilité de tous ! J'ose espérer pouvoir compter sur le sens civique de chacun, plutôt que sur la répression.

Je vous invite maintenant à découvrir, au travers des articles et rubriques de ces 3^{es} Chroniques Dieuzoises, les différents chantiers conduits dans notre ville, les manifestations organisées par notre tissu associatif et les autres événements qui ont rythmé notre vie ces derniers mois.

Jérôme LANG
Maire de Dieuze



LA FUTURE ALLÉE DES FEMMES CÉLÈBRES

« Ce projet ambitieux est avant tout une volonté d'associer la sculpture, la culture, la mémoire des femmes et notre volonté de se battre pour l'évolution de la condition féminine et contre les violences qui leur sont faites. »

La mise en lumière de 14 femmes célèbres qui sont connues et reconnues dans de nombreux domaines sera au centre du cahier des charges de ce projet.

C'est devant la mairie, autour de l'allée qui conduit au bâtiment, que seront installés les supports concrets de ce projet : sculptures et plaques commémoratives.

Un appel à subvention a déjà été voté en conseil municipal entraînant notre maire, Jérôme Lang, a déposé ce dossier auprès du GAL (Groupement d'action locale) dont Jérôme End est le nouveau président.

Vous aurez la possibilité de choisir les noms de ces femmes par consultation participative, vous pourrez ainsi voter pour les personnes de votre choix. Pour vous aider dans cette démarche, une pré-liste vous sera proposée, vous pourrez bien sûr la compléter si des femmes retenant votre attention n'y figurent pas. Un lieu de vote disponible durant une semaine, à divers créneaux horaires, vous permettra aisément d'avoir accès aux urnes en mairie.

Les votants(es) seront les personnes inscrits(es) sur la liste électorale actuelle complétée des nouveaux arrivants.

Nous souhaitons vous mobiliser autour de ce projet en vous offrant la possibilité de faire un choix en votant massivement. Ce vote aura lieu dans le courant du premier trimestre 2022. D'ores et déjà, lors de sa dernière séance, le conseil municipal junior a choisi son coup de cœur : Marie Curie.

Deux artistes locaux nés à Dieuze : Jean-François Laurent (<https://jean-francois-laurent-sculpteur.fr>) et Michel Dardaine (<https://micheldardaine.fr>) ont été sollicités pour apporter leur savoir-faire d'artiste pour l'agencement de la partie sculpture de ce projet sur le site. L'objectif est de finaliser à l'automne prochain ce projet dédié à la Femme.

ILLIWAP

Pour être sûr de ne manquer aucune info de la commune de Dieuze, rejoignez les 400 personnes qui ont déjà téléchargé l'application gratuite illiwap et qui se sont abonnées à la station "Mairie de Dieuze"!



La vie dans la commune



Cette application, à destination de tous, Dieuzois ou non, vous permettra de recevoir directement sur votre portable des alertes pour les actualités et événements de la commune.

Pour l'installer, rendez-vous sur le Play Store de votre téléphone Android ou sur l'App Store de votre iPhone et cherchez l'application "illiwap". Vous pouvez également la télécharger directement en scannant le QR code sur cette page. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

INFORMATION COMMUNALE

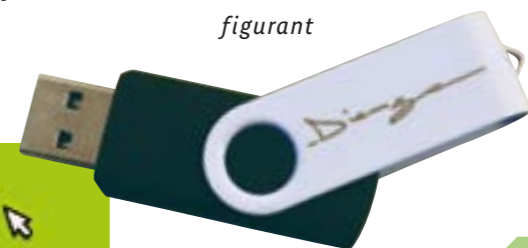
En plus de cette application, tout un réseau de communication est à votre disposition : le site de la commune (www.dieuze.fr) avec un agenda des manifestations, la page Facebook de la commune, le panneau lumineux au centre-ville et l'affichage urbain aux entrées de ville et en son centre.

Cette communication est gérée par une commission composée de 2 employés adjoints administratifs, Franck Bolardi et Gaël Hensienne, et d'un élu, Michel Hamant.

Elle se réunit toutes les semaines pour alimenter l'information de la commune et travaille en collaboration avec d'autres plateformes de communication (presse, web TV...) que nous remercions pour leur collaboration.

UNE CLÉ USB POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Toute l'actualité municipale est maintenant disponible en temps réel... Pour leur information, les nouveaux habitants dieuzois se verront remettre, à compter de 2022, une clé USB qui reprendra les numéros utiles et pratiques figurant sur le site internet de la mairie.



Dans le domaine de l'action sociale, de la santé et de la solidarité, nous réalisons progressivement certains de nos projets.



LES PAVILLONS SENIOR

Le projet de construction de pavillons senior se concrétise.

Quatre pavillons jumelés ont été récemment implantés, route de Loudrefing, à proximité de l'hôpital Saint-Jacques et de la maison de santé pluridisciplinaire. Ces habitations de type T3 comportent une cuisine ouverte sur un séjour, une salle de bain et deux chambres. Elles sont destinées à accueillir des seniors autonomes et actifs qui ne souhaitent plus vivre dans leur logement traditionnel.

Les services de la mairie sont régulièrement interrogés quant aux démarches nécessaires à effectuer pour une demande d'attribution d'un logement social. Le formulaire (CERFA n°14069*04) est disponible en mairie ou téléchargeable sur internet, de même que la liste des pièces à joindre à la demande. Les bailleurs sociaux présents sur Dieuze sont Mose-lis et Immobilière 3F Grand Est.

UNE PETITE PAUSE POUR OCTOBRE ROSE

Le mois d'octobre se teinte de rose pour la campagne annuelle de sensibilisation sur la prévention et le dépistage du cancer du sein.

Le vendredi 29 octobre, l'équipe municipale associée à Laetitia Zankowitch du REGESA, Catherine Chicha, sage-femme, et



Véronique Keller, infirmière coordinatrice du Centre régional de coordination et dépistage des cancers (anciennement AMODE-MACES) étaient présentes au marché hebdomadaire pour diffuser les informations et démonstration d'auto-palpation des seins. Des témoignages anonymes de soutien à cette belle cause ont été recueillis auprès des passantes et passants. La matinée a été conclue par un lâcher de ballons, symboles d'espoir.

LE REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

En décembre 2020, en raison des contraintes sanitaires liées au Covid, le traditionnel repas des aînés avait été remplacé par la distribution de paniers garnis, composés de produits essentiellement locaux.

En 2021, nous avons voulu manifester notre solidarité avec les restaurateurs locaux fortement impactés par les restrictions sanitaires et avons opté pour des "bons-repas" à consommer sur place ou à emporter. Ces bons seront remis aux seniors âgés de 65 ans ou plus, à partir du 15 décembre et auront une validité de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2022.



RESTOS DU CŒUR

Comme beaucoup d'associations humanitaires ou caritatives, les restos du cœur de Dieuze recherchent des bénévoles.

Toute personne (homme ou femme) souhaitant participer ou œuvrer au sein de cette structure pour assurer la distribution et la préparation des repas des bénéficiaires sera la bienvenue.

Disponibilités :

Toutes les semaines pour la campagne d'hiver (du 15 novembre 2021 au 31 mars 2022)

- ▶ **Mardi toute la journée** de 9h à 12h, de 13h30 à 17h pour la réception de marchandises (H) et/ou la répartition des denrées (H/F) ;
- ▶ **Jeudi toute la journée** de 9h à 12h, de 13h30 à 17h pour la distribution (H/F) ;
- ▶ **Vendredi matin** de 9h à 12h pour la gestion des stocks.

Vous êtes intéressé ?

- Contactez le 06 18 48 32 90
- Rendez-vous au 114, chemin du Calvaire à Dieuze pendant les permanences à l'espace associatif Charles L'Hermitte.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Le jeudi 25 novembre, jour officiel de la lutte contre les féminicides, la ville de Dieuze, en lien avec la Communauté de communes du Saulnois et l'association locale "Fem's j'ose dire j'ose vivre", ont souhaité réaliser un lâcher de ballons au couleur officielle de la manifestation.

Le Lions club a remis un chèque de 2 000 € à madame Anne-Marie Jacquot, présidente de l'association, afin de les aider à l'aménagement d'un hébergement d'urgence pour les personnes en situation de violences conjugales.

Santé / Solidarité

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ORTHOPHONISTE

Depuis le 30 août 2021, Hélène Baland-Jeanpert, orthophoniste, est installée au 18, avenue de Nancy.

L'orthophoniste prend en charge, sur prescription médicale, les troubles du langage oral et écrit, les troubles de la voix, chez l'enfant et l'adulte. Elle intervient aussi dans certaines pathologies neurologiques comme les séquelles d'accident vasculaire et dans les troubles de la déglutition.



ET TOUJOURS...

- **Inscription au registre communal des personnes vulnérables** dont un formulaire est joint à ce numéro.
- **Le PASS SENIOR pour les Dieuzaïses de plus de 65 ans.** N'oubliez pas de le faire renouveler pour l'année 2022 !



**La ville de Dieuze embellit
votre quotidien**



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE

À la demande du Pétanque Club de Dieuze, la municipalité a décidé de réaliser les travaux demandés.

Ainsi, les services techniques ont amélioré l'éclairage du boudrome. La mise en place de 8 nouveaux projecteurs LED (200 watts de puissance chacun) permet un rendement lumineux 4 fois supérieur à l'existant et permet une économie de consommation substantielle. Ce nouvel éclairage, moins énergivore, contribue à la protection de l'environnement dans le cadre de la transition écologique.

FÊTE DU SPORT

Pour la 2^e année consécutive, les associations réunies en commission, ont décidé de reconduire la traditionnelle fête du sport au centre-ville, sur le parking de la place du Marché.

De nombreuses associations sportives y ont participé. Chacune proposait des stands avec démonstration et possibilité de se renseigner sur la pratique des différents sports. Avec une météo très favorable, ce sont près de 200 Pass'sports qui ont été distribués et qui ont permis aux enfants de s'essayer aux diverses activités sportives proposées et de recevoir une récompense bien méritée. Pour l'année 2022, nous réfléchissons à la rendre encore plus attractives. Un grand merci à tous.

VOIES CYCLABLES

Une réflexion a été menée avec différents partenaires visant à améliorer la sécurité des cyclistes au centre-ville. Elle vient d'aboutir à une première réalisation.

Pour permettre un partage correct de la chaussée ainsi que des trottoirs, des traçages au sol (signalisations, logos) ont été réalisés en complément, des panneaux spécifiques installés tout au long des 3 tronçons déjà réalisés. Par ailleurs, une réfection du marquage au sol des places de parkings, passages piétons et autres traçages a été réalisée dans de nombreux endroits de la ville. L'équipe municipale a souhaité porter une attention particulière aux seniors en leur créant des places orange ① dédiées au centre-ville afin de leur faciliter le stationnement. Nous comptons sur la bienveillance de chacun pour respecter ces places citoyennes. Des modifications du stationnement en zone bleue (8h-18h) ont aussi été apportées; des disques sont disponibles en mairie. Tous ces travaux ont été effectués par l'entreprise "Marquage du Saulnois"



DIVERSIFICATION DES ESPÈCES

Un panneau d'information sur les poissons présents dans l'étang a été installé.

Des Black Bass ② ont été récemment introduits avec pour objectif de faire un parcours de pêche sportive si le biotope leur convient.

FLEURISSEMENT

“ Depuis les mois d'octobre et novembre, le service des Espaces verts a attaqué la plantation automnale avec des chrysanthèmes, cyclamens, choux et autres vivaces dans les bacs et les pots du centre ville.

Les massifs sont plantés par des bisannuelles (pensées, myosotis, pâquerettes, pavots...) accompagnés de bulbes (narcisses, tulipes...) qui perdureront jusqu'au printemps. La ville de Dieuze va ainsi se couvrir de nombreuses fleurs aux couleurs magnifiques. “



Cadre et qualité de vie



SPORTIFS À L'HONNEUR

Des sportifs issus de nos associations sportives locales se distinguent au plus haut niveau.

La commission des sports a souhaité mettre à l'honneur les 3 sportifs suivants : Lisa Barbelin et Baptiste Thirion en tir à l'arc, ainsi que Jérôme Scherrer du club canin. Une distinction spéciale (Lauriers du sport) de la ville de Dieuze leur sera remise lors d'une prochaine cérémonie. Pour sa part, Lisa a déjà reçu le médaille d'honneur de la ville lors de la dernière assemblée générale du "Stand de tir des deux Seilles".



Vie économique



BARRAGE DE LA SEILLE

Sa réfection, chemin de l'abattoir, a nécessité l'intervention conjointe d'une entreprise et des services municipaux.

Les travaux ont pris du retard à la suite d'une météo défavorable qui a même entraîné quelques malheureux déboires matériels. Ce chantier, très technique a impliqué un important travail de terrassement, afin de permettre la réalisation d'un dallage de béton de grande surface, renforcé par un treillis soudé métallique. Les services techniques ont apporté leur compétence en réalisant la réfection d'une grande partie de la structure métallique et les crémaillères qui étaient fortement endommagées. Ils ont également posé les panneaux en bois permettant d'étanchéifier l'ouvrage. L'ensemble complet a bénéficié d'une remise en peinture spécifique. Félicitations à l'ensemble des intervenants.

SHN : PROPRIÉTÉ DE LA VILLE

Les écuries de la Société hippique nationale (SHN) sont enfin devenues la propriété de la ville. Actuellement ce sont les écuries d'amoros qui louent ces locaux.



ZONE SABLONNIÈRE

Les travaux de l'usine BIOGAM avancent bien.

Les premières productions de produits laitiers devraient sortir lors de l'été 2022. Plusieurs autres entreprises vont s'installer sur la partie route de Val de Bride.

HET

Après plusieurs années de tractations, les terrains Retia ont enfin été cédés par la commune à l'entreprise HET.

Cela va permettre à la société d'investir pour son développement mais aussi pour réduction des nuisances (poussières/bruits). Ces améliorations font parties des conditions stipulées dans l'acte de vente.

ACAD

Pour la rentrée des classes et afin d'augmenter l'attractivité de notre commune, l'Association des commerçants et artisans de Dieuze (ACAD) a mis en jeu une voiture.

Le tirage au sort a eu lieu lors de la foire d'automne. Félicitation à Véronique Izydorczyk, la gagnante, qui a reçu les clefs le 6 octobre lors d'une cérémonie.

UN CHEF DE PROJET POUR LA PETITE VILLE DE DEMAIN

La ville de Dieuze a la chance d'avoir été choisie pour faire partie des onze villes Mosellanes du programme "Petites villes de demain". Dans ce cadre, un chef de projet a été recruté pour mettre en place des actions d'aide au développement. Il intervient également à Château-Salins et à la Communauté de communes du Saulnois. Nous souhaitons la bienvenue à Nicolas Cerf ► qui sera présent en mairie de Dieuze, les lundis et mardis.



FUNÉRARIUM

Les trois salons du funérarium qui portent désormais le nom de trois fleurs Orchidée, Jasmin et Iris, ont été rénovés.

Les 3 salons du funérarium ainsi que l'entrée ont été repeints dans des tons dégradés de parme, vert et orangé. Les portes et les encadrements ont été repris en gris plus foncé ainsi que les boiseries de l'entrée. L'entrée, quant à elle, a été rénovée en blanc cassé. Des photos de Daniel Manzi représentant des paysages du Saulnois agrémentent ces lieux de recueillement.

COLUMBARIUM

Comme annoncé dans les chroniques dieuzaïses précédentes, un columbarium est en cours d'installation au cimetière.

La conception du chemin d'accès a nécessité la pose de dalles et de pavés. L'installation de bancs et d'une table de recueillement complètent l'ensemble.



DÉCHETS MÉNAGERS

Retrouver les dernières informations du service en scannant le QR code ci-dessous.



Commerces

EMPREINTE

Après une année d'ouverture et afin de vous accueillir au mieux, le magasin empreinte a fait peau neuve.

INSTANTS PRÉCIEUX

Pour un moment de déconnexion et de zénitude, Instants Précieux a aménagé un espace "bien-être" calme et chaleureux et vous propose bain de pieds, fauteuil massant, long massage réflexo Thaï, massage japonais liftant du visage... sur de larges plages horaires : du lundi au samedi, de 8h à 19h. 99, chemin du Pont-Moreau à Dieuze - Tél. : 06 47 65 57 76 - facebook : Instants Précieux

VERTUS DE CIRCÉ

Adeline Guyot vous accueille dans ce nouveau salon de massage "bien-être" au 29, rue Clémenceau. Renseignements au 06 04 19 88 90 ou via facebook.

L'INSOUPÇONNÉ

Nicolas, fleuriste-décorateur, vous accueille désormais au 25, rue Poincaré - Tél. : 06 52 59 47 13 ou via facebook CV.

DISTRIBUTEUR DE PIZZA

Un distributeur de Pizza 24h/24h a été installé place du marché.

Cet emplacement est provisoire. Nous lançons une réflexion pour identifier et aménager un espace dédié à ce type d'offre commerciale qui tend à se développer.

ACHAT DU MAGASIN WURCH

Dans l'optique d'installer un nouveau commerce au centre-ville, la ville s'est portée acquéreur du Magasin "Wurch"

EN ATTENDANT...

Afin d'égayer un peu le centre-ville, une vitrophanie de la porte de la Saline a été posée sur la vitrine du magasin "BM".



Vie municipale



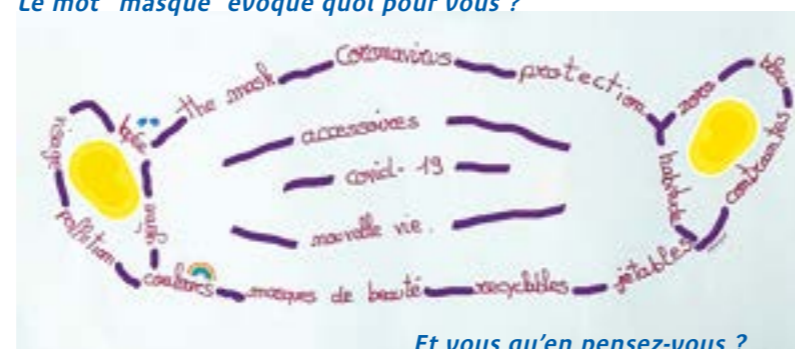
LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR AU TRAVAIL

Lors de la séance du 23 juin 2021, les CMJ (Conseillers municipaux juniors) ont accueilli des représentants du Conseil de vie sociale (CVS), de l'IME (Institut médico-éducatif) et du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Une éducatrice et un jeune adolescent ont présenté l'institut, qui dépend de l'hôpital Saint-Jacques, et ses diverses activités.

Quelques conseillers juniors ont participé au défilé du 23 juillet au côté des personnes mobilisées pour la lutte contre la COVID 19. Ils étaient encadrés par des conseillers municipaux. Lors de la dernière réunion du 29 septembre, à la demande de l'association "Fem'S", les conseillers juniors ont procédé à l'élection du coup de cœur "Femme célèbre". C'est Marie Curie qui a recueilli la majorité des suffrages chez les jeunes élus. Ainsi, ce nom viendra prendre place auprès des autres femmes célèbres qui seront mises à l'honneur, à la suite d'une volonté municipale. À cet effet, un aménagement urbain est en cours de réflexion. Ils ont ensuite fait 3 groupes de travail sur les thèmes suivants :

- Réflexion sur les formes de participation à la parade de Noël prévue le 4 décembre 2021 (char, collaboration avec la MJC, moyens matériel, humains et financiers...);
- Choix d'une tenue officielle et élaboration du logo CMJ qui sera reproduit dessus;
- Finalisation d'une affiche destinée à sensibiliser au problème des masques et déchets jetés à terre. Elle sera notamment diffusée dans les établissements scolaires dieuzaïses;
- Rédaction d'un article pour les Chroniques. Ce mois-ci, les conseillers juniors ont réalisé le visuel ci-dessous en lieu et place de leur article. N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques, idées ou réflexions via le site de la mairie.

Le mot "masque" évoque quoi pour vous ?



Et vous qu'en pensez-vous ?

Vie scolaire

ÉCOLES : LES POINTS SUR LA RENTRÉE 2021

- La population scolaire compte 383 collégiens et 517 lycéens à la cité scolaire Charles Hermite ainsi que 367 lycéens au lycée professionnel la Providence.
- Le groupe scolaire Gustave Charpentier compte actuellement 267 élèves : 75 élèves dans 3 classes maternelles, 174 dans 8 classes élémentaires et 18 élèves dans 2 dispositifs ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire). Il est à noter qu'une classe externalisée de l'IME est également accueillie dans les locaux.
- La fermeture d'une classe de maternelle a entraîné une répartition des élèves au sein du groupe scolaire complet, comme c'est le cas dans toutes les écoles "fusionnées maternelle / élémentaire". Ainsi une classe de GS/CP (Grande section / Classe primaire) a été mise en place avec un fonctionnement bien spécifique à chaque niveau.
- Dans l'intérêt de tous et en complément de l'équipe en place, la municipalité a recruté une ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à temps partiel afin de faciliter le dispositif.
- La mise en place d'un défibrillateur au groupe scolaire Gustave Charpentier est actée. Une formation est prévue pour les personnels qui pourraient être amenés à s'en servir, qu'ils soient enseignants, ATSEM ou agents du périscolaire.

PÉRISCOLAIRE

Sébastien Dorr 1 a été recruté le 16 août en tant que nouveau responsable du service. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses futures missions.

Ce sont en moyenne 110 enfants qui sont accueillis chaque jour par une équipe de 9 personnes qualifiées. En plus des activités traditionnelles, les animateurs et animatrices participent aux événements locaux comme par exemple l'élaboration d'une œuvre pour le 30^e Salon des arts de Dieuze ou encore la participation au concours photographique "Le Saulnois en image".

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Accueil du matin : de 7h00 à 8h00
- Accueil midi (cantine) : de 11h30 à 13h30
- Accueil soir : de 16h30 à 18h30

Mercredi

- Accueil du matin : de 7h00 à 12h00
- Accueil midi (cantine) : 12h00 à 13h30
- Accueil soir : de 13h30 à 18h30

LA MJC PREND LE RELAIS

Afin de compléter ce service, La MJC prend la suite dans ses locaux, le mercredi après-midi. Pensez à consulter le règlement intérieur sur le site de la ville.



RAPPEL HIVERNAL 2021

Les saisons passent et nous voilà à nouveau proche de la période hivernale. Un rappel pour la sécurité de tous s'impose.

- ▶ Par civisme, et au vu du règlement sanitaire départemental (article 99.8), n'oubliez pas vos obligations par temps de neige ou de verglas. Tous (propriétaires, remplaçants ou locataires) sont tenus, à toute heure, d'enlever la neige ou la glace du trottoir devant leur maison. Lorsqu'il y a du verglas, ils doivent répandre du sable, des cendres, de la sciure de bois ou du sel sur toute la largeur du trottoir. Le nettoyage du trottoir devant votre habitation est de votre responsabilité.
- ▶ Rappel utile également concernant les jeux dangereux : les jeux de glissade sur les rivières et plans d'eau, même s'ils sont tentants, font encourir, à ceux qui les pratiquent, un risque grave et engagent leur responsabilité. Parents, informez vos enfants !

PNEUS HIVER

La ville de Dieuze n'est pas concernée par l'obligation de monter des pneus "hiver" sur les véhicules.

Cependant, il convient d'être vigilant si vous vous rendez dans des communes, parfois proches, relevant de la nouvelle réglementation.



RECENSEMENT MILITAIRE

Journée défense et citoyenne.

Les jeunes gens (garçons et filles), domiciliés à Dieuze et atteignant l'âge de 16 ans, doivent se présenter en mairie au service de l'état-civil, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents, entre la date de leur anniversaire et la fin du 3^e mois suivant, en vue de leur recensement militaire.



LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent se faire tout au long de l'année.

Toutefois, en cas d'élections, la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 6^e vendredi avant le scrutin. Il vous est demandé de vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La démarche peut également être effectuée via le site officiel de l'administration française : service-public.fr.

Pour la mise à jour du fichier électoral, toute modification d'état-civil ou changement d'adresse est également à signaler en mairie, ce qui permettra la bonne distribution des cartes électorales et de la propagande.

Un doute ? N'hésitez pas à contacter le service de l'état-civil, pour vérifier votre inscription sur la liste (03 87 05 65 76 ou 03 87 05 65 81).

RECENSEMENT

Le recensement se déroulera dans notre commune, du 20 janvier au 19 février 2022. Se faire recenser

est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de la commune. C'est :

- ▶ **SIMPLE ET SÛR** : vous pouvez y répondre par internet comme déjà 62 % de personnes recensées ;
- ▶ **UTILE À TOUS** : les dotations financières gouvernementales dépendent étroitement du nombre d'habitants de la commune ;
- ▶ **SÉCURISÉ** : vos informations personnelles sont protégées et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



Toutefois, un agent recenseur passera une première fois chez vous pour vous expliquer les modalités pratiques. Voici le nom des 8 agents recrutés qui sillonneront notre commune : Olivier Cayel / Sophie Harduin / Mickaël Bérot / Jean-Claude Juncker / Catherine Bornes / Antoine Colingro / Marie Gobi / Josette Maulard. Merci de leur réserver un bon accueil, en respectant les distances et le port du masque.

Pour plus de renseignements : Anne-Marie Jacquot (coordonnateur communal) au 06 10 31 24 15.

Vœux du maire

Dieuaises, Dieuais,

Déjà, les fêtes de fin d'année se profilent...

une fois encore placées sous le signe de la vigilance et de la prudence.

Alors, profitez de tous les petits bonheurs qui se présentent et qui égaient le quotidien !

Je vous rappelle aussi, qu'en cette période festive, celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas ! Pensez donc

à désigner votre SAM*.

Et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Joyeuses fêtes et à bientôt !



* Sans accident mortel

commune d'onneur



Dieuze